

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2021-2022

14 DÉCEMBRE 2021

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À GARANTIR DES PLACES D'ÉTUDE EN SUFFISANCE LORS DES SESSIONS
D'EXAMENS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DÉPOSÉE PAR MME ANOUK VANDEVOORDE, MME ELISA GROPPI, M. JEAN-
PIERRE KERCKHOFS, MME ALICE BERNARD, M. JOHN BEUGNIES, MME
LAURE LEKANE ET M. ANTOINE HERMANT

RÉSUMÉ

Les examens approchent à grands pas et les infrastructures des établissements étaient déjà sous pression lors des sessions d'examens passées. Le manque de places pour étudier est aggravé par les mesures covid. Beaucoup d'étudiants n'ont pas d'espace adéquat pour étudier à domicile. Pourtant, c'est bien d'un bon cadre d'étude, de lien social et d'entraide dont les étudiants ont besoin pour réussir. Cette proposition de résolution vise à garantir des places d'étude en suffisance lors des sessions d'examens.

TABLE DES MATIÈRES

Développements	3
Proposition de résolution visant à garantir des places d'étude en suffisance lors des sessions d'examens dans l'enseignement supérieur.....	5

DÉVELOPPEMENTS

Après le dernier CODECO, la présence des étudiants sur les campus a été limitée aux cours uniquement. Si c'est une bonne chose que les cours restent en présentiel, les examens approchent à grands pas et, entre les règles covid, le retour du secondaire en hybridation et le télétravail généralisé, les infrastructures et les bibliothèques actuelles ne suffisent pas pour garantir à chacun une place pour étudier dans de bonnes conditions.

Dans les hautes écoles qui plus est, peu d'établissements peuvent offrir des lieux d'études similaires. Avec la fermeture des cantines et restaurants des établissements, lieux privilégiés pour les travaux de groupe, le manque de places est encore plus grand.

Un étudiant témoigne : “Dans mon école, il y a juste une bibliothèque qui est fort petite, ça ne couvre pas du tout les besoins de tous les étudiants.”

Une étudiante d'école supérieure des arts explique : “On a accès à la bibliothèque qui compte environ 10 chaises et à la salle d'expo qui résonne fort. Aucune des deux n'est adaptée par rapport à nos besoins : de l'espace pour pouvoir dessiner, découper, relier, pas de prises d'électricité etc. On est un peu abandonnés à notre sort par moments.”

Un dernier témoignage : “Je sais que mon école permet qu'on reste dans les locaux après les cours s'ils ne sont pas occupés mais ça reste des petites classes et il y a souvent des cours dans les classes d'à côté donc niveau bruit ce n'est pas top.”

Dans le respect des règles covid, les étudiants doivent pouvoir garder des espaces pour s'entraider et travailler ensemble. Étudier ensemble, c'est réussir ensemble. Partager ses cours, discuter des cours, se retrouver pour étudier. Autant de clés pour une session réussie.

Les étudiants sont aussi de plus en plus sous pression psychologique et un tiers présente des symptômes anxieux sévères. Leur permettre de se retrouver pour étudier, c'est une manière concrète de lutter contre la solitude.

La covid a aussi mis en lumière et aggravé les inégalités dans notre enseignement : un étudiant ou une étudiante sur 4 n'a pas d'espace adéquat pour étudier à domicile. Comment étudier correctement chez soi quand on n'a pas de bureau, pas le matériel suffisant ? Le retour à l'enseignement hybride dans le secondaire fait qu'il y a encore moins d'espace pour les familles qui vivent dans un logement exigu.

Il existe déjà de nombreuses initiatives gratuites de blocus assistés ou d'ouvertures d'infrastructures supplémentaires pour aider les étudiants durant leurs examens.

À l'UMons, le conseil étudiant organise un blocus encadré. Plusieurs amphithéâtres sont ouverts entre 8h-23h, avec des étudiants rémunérés qui assurent le respect des règles tout en étudiant.

À Anvers, l'initiative STUDY360 est organisée par les établissements du supérieur, en collaboration avec les lieux culturels, associatifs, les autorités publiques et les établissements du secteur horeca. Les étudiants peuvent étudier aux quatre coins de la ville, dans des lieux comme l'emblématique MAS (Museum aan de Stroom), le centre culturel Arenberg ou encore la célèbre brasserie De Koninck. Via une app, les étudiants ont accès à des centaines de places, avec un aménagement adapté pour respecter les mesures sanitaires.

Ces deux exemples sont des pistes inspirantes et des mesures concrètes pour renforcer l'accès aux études. Il en existe d'autres en Communauté française et en Flandre qui doivent nous inspirer.

Mais ces initiatives sont éparpillées, sans communication sur les bonnes pratiques et sans généralisation. Comme le montrent ces initiatives et les soutiens exceptionnels mis en place pendant la crise par les communes avec l'ouverture de salles d'études, nombreux sont les acteurs prêts à aider les étudiants dans leur réussite. Ils montrent aussi l'importance de la coopération entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur. Les pôles académiques peuvent jouer un rôle clé dans ce plan. C'est possible sur un campus, pourquoi ne pas l'organiser partout ?

Un enjeu de taille dans notre enseignement supérieur est également l'accès à l'information, surtout pour les étudiants qui commencent des études. Ce n'est pas toujours simple de connaître les différentes initiatives, si elles existent, dans sa ville.

PROPOSITION DE RESOLUTION VISANT A GARANTIR DES PLACES D'ETUDE EN SUFFISANCE LORS DES SESSIONS D'EXAMENS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le Parlement de la Communauté française,

Considérant la crise de la covid-19 et ses conséquences sur l'enseignement supérieur et les étudiants ;

Considérant les inégalités dans notre enseignement supérieur ;

Considérant le développement de troubles psychologiques dans la population étudiante et l'importance du lien social ;

Considérant l'importance de garantir à chaque étudiant une place d'étude ;

Considérant le manque d'infrastructures des établissements de l'enseignement supérieur, en particulier des hautes écoles ;

Considérant les initiatives déjà mises en place pour aider les étudiants durant leur session d'examens dans les différentes villes étudiantes du pays ;

Demande au Gouvernement de la Communauté française :

- d'organiser, pour cette session d'examens, en coopération avec les établissements de l'enseignement supérieur, acteurs publics, associatifs et culturels, l'ouverture de salles d'études dans toutes les villes avec campus, pour que chaque étudiant qui le veut puisse étudier dans de bonnes conditions durant tout décembre et janvier ;

- de développer la coopération entre établissements de l'enseignement supérieur, acteurs publics, associatifs et culturels afin de garantir des places d'études en suffisance pour les étudiants pour les prochaines sessions d'examens.

A. Vandevoorde

E. Groppi

J.-P. Kerckhofs

A. Bernard

J. Beugnies

L. Lekane

A. Hermant